SAMBUC Théophile (1934-1916). Une carrière contrastée.

Théophile Sambuc est né à Toulon dans le Var le 5 février 1834. Il y est décédé en 1916.

Admis à l'École de médecine et de pharmacie navales de Toulon, il est nommé pharmacien de 3e classe de la Marine le 27 novembre 1852 et est affecté à Cayenne de juillet 1853 à novembre 1856.

De retour à Toulon en 1859, il soutient une thèse de doctorat en médecine devant la faculté de médecine de Montpellier le 1er juin 1860 sur *De l'urine et ses principales altérations au point de vue pathologique.*

Il reprend ensuite son tour et séjourne à la Martinique de juin 1862 à septembre 1869.

Durant son séjour, il publie un *Rapport sur le* Concretor Fryer, *appareil destiné à la fabrication du sucre,* puis *Études sur les eaux de la Martinique, Étude sur les eaux thermales de la Martinique* et un *Rapport sur l'expérimentation des engrais chimiques, composés d'après les formules de Georges Ville.* Il est reçu à l'agrégation le 4 avril 1871 et enseigne à l'École de médecine navale de Toulon.

En 1874, il publie à Montpellier un rapport sur Les eaux naturelles et minérales de la Martinique.

En 1876, il fait un séjour d'un an au service médical de Cochinchine.

De retour en France, en 1877, il est nommé pharmacien professeur et affecté à l'École de médecine et de pharmacie navales de Rochefort jusqu'en octobre 1879.

Il est de nouveau désigné en 1880 à l'École de médecine et de pharmacie navales de Toulon. En 1884, un conflit l'oppose à Robert, Héristel Gestin, directeur de 2e classe de la Marine du service de santé du 5e arrondissement (Toulon). En effet, Gestin ayant infligé des punitions à des aides-médecins et des aides-pharmaciens contestant l'obligation de suivre certains cours, Sambuc publie un article dans *Le Petit Var* du 24 mars 1884. Devant cette publication, estimée être une atteinte à l'autorité hiérarchique, Gestin, demande des sanctions, soutenu par l'inspecteur général du service de santé de la Marine Jules Rochard et par le vice-amiral, préfet maritime. Théophile Sambuc est mis à la retraite d'office par décision présidentielle en date du 9 décembre 1886.

Voulant se justifier, Sambuc fait appel au nouveau directeur Laurent Bérenger-Féraud en poste du 29 juin 1886 au 1er octobre 1889. En juin et décembre 1887, il fait même appel, mais sans succès, au ministre de tutelle. Au jour de sa radiation, le 9 décembre 1886, il comptait trente-six années de service, dont dix années au cours desquelles il avait affronté des épidémies de fièvre jaune et de choléra en Guyane et à la Martinique.

Admis à la retraite, Théophile Sambuc restera pharmacien en chef de 2e classe de réserve de la Marine jusqu'au 4 avril 1901. Pendant vingt ans, il a enseigné la physique et la chimie dans les écoles de médecine et de pharmacie navales Rochefort et de Toulon.